



**FFEC**

Fédération Française  
des Entreprises de Crèches

**ENFANCE ET SCIENCES**

PAR HÉLOÏSE JUNIER



## Enfance & Sciences, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

**Boulogne-Billancourt, le 1<sup>er</sup> décembre 2025 — La Fédération Française des Entreprises de Crèches est heureuse d'annoncer son partenariat de confiance avec l'organisme de formation Enfance & Sciences.**

Fondé et porté par la psychologue Héloïse Junier, Enfance & Sciences est un organisme de formation engagé, spécialisé en psychologie et en neurosciences. Il accompagne les professionnels de la Petite Enfance à travers des formations et des conférences basées sur les connaissances scientifiques actuelles et respectueuses des besoins et des droits de l'enfant.

Les formations, qui relient les études scientifiques à la réalité du terrain, accompagnent les équipes dans l'évolution de leurs pratiques en alliant apports théoriques et conseils concrets.

Ce partenariat permet aux adhérents d'accéder au catalogue de formations à tarif réduit.

### A propos de Enfance & Sciences :

Fondé en 2024, *Enfance & Sciences* s'appuie sur une équipe de formatrices spécialisées dans la petite enfance composée de psychologues et de docteurs en psychologie intervenant sur l'ensemble du territoire. L'organisme propose des formations en présentiel au sein des structures, des formations en visioconférence ouvertes aux inscriptions individuelles ainsi que des temps d'analyse de la pratique professionnelle pour les équipes, en présentiel ou en distanciel.

### A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **3 100 établissements**, soit **72 000 places de crèches** en France et employant **29 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

*La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour ses membres qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une Charte éthique rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.*

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »